

CONVERGENCE 17 OCT 2026

PESTICIDES À VIE ? NON, MERCI !

Quand la Commission européenne s'attaque
à l'un des piliers essentiels de la réglementation

Alors que des scientifiques, des médecins, des malades du cancers, des paysan·nes, des citoyen·nes et des associations environnementales se mobilisent depuis des mois pour alerter sur les dangers de la banalisation des pesticides, l'Union Européenne se prépare à voter un texte législatif dit "Omnibus pesticides". Sous couvert de simplification, ce texte vise à abandonner le principe de limitation dans le temps de l'approbation des substances actives d'une grande partie des pesticides et biocides, ce qui aurait des conséquences dévastatrices sur notre santé, nos aliments, notre environnement et la biodiversité en général.

**Cet omnibus, poussé par les syndicats agricoles productivistes (FNSEA en tête)
et les industriels de l'agro-chimie est symptomatique des échecs et reculs
des politiques publiques en matière d'environnement ces dernières années !**

Aujourd'hui, les substances qui composent les pesticides doivent être réexaminées tous les 10 ou 15 ans. Avec l'Omnibus, ce réexamen deviendrait facultatif, à la discrétion de la Commission Européenne. Les pesticides seraient donc approuvés sans date d'expiration ! Le changement est radical. Aujourd'hui, chaque renouvellement oblige à examiner les nouvelles études scientifiques et à réévaluer les effets des pesticides sur la santé et l'environnement. C'est aux fabricants de démontrer régulièrement que leur substance est toujours conforme. Si l'Omnibus est adopté, la logique s'inverse : ce serait aux autorités de démontrer qu'une substance n'est plus conforme, sans que le calendrier ni le processus soient clairement définis.

La Confédération paysanne est le seul syndicat agricole qui se bat pour un modèle agroalimentaire européen capable de nous nourrir en respectant les populations, les travailleurs et travailleuses, et les écosystèmes !

ENSEMBLE, FAISONS CONVERGER NOS COLÈRES

**FAISONS ENTENDRE NOTRE REFUS DE SACRIFIER NOTRE SANTÉ,
NOTRE ENVIRONNEMENT ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES AU
PROFIT DE L'AGRO-INDUSTRIE !**

Contact

Alain SOUSA - 07 68 68 47 38
Vincent DELMAS - 06 07 69 36 25
Vincent PALTERA - 06 70 44 28 68



Confédération paysanne
de la Drôme

Soutenez-nous !
Rejoignez les Ami·es de la Conf' !



En savoir + sur le Règlement
Omnibus X Pesticides



CONVERGENCE 17 OCT 2026

PESTICIDES À VIE ? NON, MERCI !

Quand la Commission européenne s'attaque
à l'un des piliers essentiels de la réglementation

Alors que des scientifiques, des médecins, des malades du cancers, des paysan·nes, des citoyen·nes et des associations environnementales se mobilisent depuis des mois pour alerter sur les dangers de la banalisation des pesticides, l'Union Européenne se prépare à voter un texte législatif dit "Omnibus pesticides". Sous couvert de simplification, ce texte vise à abandonner le principe de limitation dans le temps de l'approbation des substances actives d'une grande partie des pesticides et biocides, ce qui aurait des conséquences dévastatrices sur notre santé, nos aliments, notre environnement et la biodiversité en général.

**Cet omnibus, poussé par les syndicats agricoles productivistes (FNSEA en tête)
et les industriels de l'agro-chimie est symptomatique des échecs et reculs
des politiques publiques en matière d'environnement ces dernières années !**

Aujourd'hui, les substances qui composent les pesticides doivent être réexaminées tous les 10 ou 15 ans. Avec l'Omnibus, ce réexamen deviendrait facultatif, à la discrétion de la Commission Européenne. Les pesticides seraient donc approuvés sans date d'expiration ! Le changement est radical. Aujourd'hui, chaque renouvellement oblige à examiner les nouvelles études scientifiques et à réévaluer les effets des pesticides sur la santé et l'environnement. C'est aux fabricants de démontrer régulièrement que leur substance est toujours conforme. Si l'Omnibus est adopté, la logique s'inverse : ce serait aux autorités de démontrer qu'une substance n'est plus conforme, sans que le calendrier ni le processus soient clairement définis.

La Confédération paysanne est le seul syndicat agricole qui se bat pour un modèle agroalimentaire européen capable de nous nourrir en respectant les populations, les travailleurs et travailleuses, et les écosystèmes !

ENSEMBLE, FAISONS CONVERGER NOS COLÈRES

**FAISONS ENTENDRE NOTRE REFUS DE SACRIFIER NOTRE SANTÉ,
NOTRE ENVIRONNEMENT ET LES GÉNÉRATIONS FUTURES AU
PROFIT DE L'AGRO-INDUSTRIE !**

Contact

Alain SOUSA - 07 68 68 47 38
Vincent DELMAS - 06 07 69 36 25
Vincent PALTERA - 06 70 44 28 68



Confédération paysanne
de la Drôme

Soutenez-nous !
Rejoignez les Ami·es de la Conf' !



En savoir + sur le Règlement
Omnibus X Pesticides

